Réalisation d'un site Internet et d'un annuaire dédié au réemploi et à la réparation

Cadre de restitution : Plan Territorial de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Conseil Départemental de Côte d'Or
53 bis rue de la Préfecture
BP 1601
http://www.ecotidiens21.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, REEMPLOI, TEXTILE,, EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Fin 2010, le Conseil Général de la Côte-d'Or s'est engagé dans un PDP dans lequel la thématique de la deuxième vie des objets figurait de manière explicite.
Lors de l'année 2 du PDP, la décision a été prise par le CG21 de développer un site Internet et un annuaire de la deuxième vie des objets dans la perspective de la SERD 2012. Cette date butoir a conditionné le déroulement de la mise en place de l'action.
Par ailleurs, dès l'élaboration de l'annuaire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) a manifesté son intérêt d'être partie prenante de cette action. Elle y a vu une opportunité de redynamiser l'activité économique des réparateurs.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- L'objectif global de l'action est lié à la réduction des déchets. Dans son PDP, le CG 21 souhaite réduire les encombrants collectés en déchèterie de 48 kg/hab/an à 42 kg/hab/an. Le CG21 tenait à s'inscrire dans une optique de dématérialisation, à l'image du site développé par le CG56 (www.tousecocitoyens56.fr) Sur base du fichier fourni par la CCI, le territoire du CG21 offrait un potentiel de 90 entreprises.

Résultats quantitatifs:

Pour cette action, les résultats sont mesurés par les indicateurs suivants :

- Nombre de visites par jour / mois / an (progression par année)
- Nombre de structures dans l'annuaire (2 500 à l'échelle régionale)

Résultats qualitatifs :

Facteurs de succès :

- Poursuivre un objectif commun et clair en l'occurrence : disposer d'un annuaire opérationnel pour le lancement de la SERD 2012, soit le 19 novembre 2012.
- Bénéficier d'un soutien financier de l'ADEME Bourgogne pour faire appel à un prestataire commun aux 4 départements.
- Collaborer avec un prestataire qui ait bien intégré la demande des conseils généraux.
- Bénéficier d'un apport de compétences techniques de la part de la CMA 89 : une personne en particulier a avancé une solution permettant la mise en lien de l'annuaire au départ de chaque site Internet des départements ainsi que leur mise à jour.

Facteurs limitants :
Point d'attention : rendre visible pour chaque facteur limitant les solutions à envisager.
Faire connaître le site et l'annuaire et sensibiliser le grand public à la prévention des déchets

- Solution : travail de communication en interne (au sein du CG21) et vers l'extérieur (utilisation de médias à forte diffusion)

Peu de moyens humains consacrés à ce projet par la CCI sur le territoire du CG21

- Solution : charge de travail supplémentaire pour le CG !

Moins de moyens humains que prévu consacrés à ce projet par la CMA21

- Solution : charge de travail supplémentaire pour le CG !

Valeur ajoutée d'une approche « multi-produits » :

- L'élaboration de l'annuaire partait du principe que toutes les catégories de produits étaient visées.
- Les questions qui se sont posées lors de la définition des champs de l'annuaire portaient davantage sur le type d'activité à prendre en compte : quid des activités secondaires ? (ex : activités de retouche dans le cadre d'un pressing)

Valeur ajoutée d'une approche territorialisée :

- Le développement d'un annuaire à l'échelle départementale permet d'atteindre un degré de précision intéressant et autorise une géolocalisation des adresses.
- Le déploiement à l'échelle régionale offre un avantage certain pour l'usager qui augmentera ses chances d'obtenir des adresses en réponse à ses requêtes.
- Pour l'artisan-commerçant, le fait que l'annuaire régional soit accessible via plusieurs portes d'entrée démultiplie les chances d'être vu et de se faire connaître.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Mars 2012

- Groupe de travail réunissant les animateurs de PLP sur le territoire du CG21 afin de définir les champs de l'annuaire et le contenu du guide et de l'exposition.

Avril 2012

- Réunion avec les autres conseils généraux et les chambres consulaires afin de présenter le projet en vue d'un déploiement régional éventuel de l'annuaire.
- Élaboration d'une méthode d'approche des commerçants-artisans en vue de l'élaboration de l'annuaire.

Mai 2012

- Sélection des commerçants-artisans sur base des codes NAF.
- Envoi d'un courrier et d'un questionnaire aux commerçants-artisans les invitant à figurer dans l'annuaire et à compléter une fiche de référencement commune à tous les départements.
- Prise de contact – par les CG et les collectivités porteuses de PLP – des associations présentes sur leur territoire et actives dans le domaine du réemploi.

Juin 2012

- Compilation des données des artisans par les CMA, des commerçants et des associations par les CG
- Intégration de l'ensemble des références dans une matrice de données

Juillet - août 2012

- Choix d'un prestataire en vue de la réalisation de l'annuaire régional en maîtrise d'ouvrage ADEME
- Encodage des données et création de l'annuaire

Septembre 2012

- Mise en place d'une procédure de mise à jour du site (manuelle ou automatique selon les structures).

Novembre 2012

- Mise en ligne du guide de la deuxième vie des objets et lien vers l'exposition
- Insertion du site régional de l'annuaire, en Iframe, sur chacun des sites départementaux
- Personnalisation de l'apparence de l'annuaire sur les sites grâce au backoffice individuel
- Inauguration du site du CG21 et mise en lien vers l'annuaire

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

- 340 heures pour l'équipe projet du Conseil Général

Moyens financiers :

- Prestataire : 23 450 € TTC pour la réalisation de l'annuaire régional et la saisie des données (maîtrise d'ouvrage ADEME)
- La réalisation du site a nécessité un budget de 33 000 € pour la création graphique et le développement.

Moyens techniques :

- Fiche de référencement en vue du recueil des données auprès des commerçants-artisans et des associations
- Comité de pilotage réunissant les 4 conseils généraux, les 4 CCI et CMA, la CMAR et l'ADEME
- Gestion du site et mise à jour de l'annuaire (cf. fonctionnalités du module de gestion iFrame)

Partenaires moblisés :

CMA - CMAR – CCI

VALORISATION

Facteurs de réussite :

- Intéressant de développer un annuaire à l'échelle départementale (a minima), voire à l'échelle régionale partant du principe qu'au plus grande sera l'échelle, au plus l'utilisateur aura de chances de trouver une réponse à sa requête.
- Ainsi, l'élaboration d'un annuaire à l'échelle d'une agglomération n'est pas intéressante car certains acteurs du réemploi se situent dans un rayon supérieur à 5 – 10 km.
- Par ailleurs, au-delà de l'échelle régionale, la gestion d'un annuaire devient très lourde.

Difficultés rencontrées :

-

Recommandations éventuelles:

- Développer ce type de projet au départ d'un objectif commun
- Penser aux modalités de la mise à jour dès la construction de l'annuaire
- Faire connaître le site via les relais et les médias locaux

Type de programme :
Plan Territorial de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **septembre 2014**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.